

Expressions

Numéro 81 - juin 2017 - 1 euro

# Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires

CONSTRUIRE  
LA RIPOSTE  
SOCIALE

## Marches des Fiertés 2017

13 mai  
Le Mans

20 mai  
Poitiers  
Caen  
Orléans  
Angers

3 juin  
Nancy  
Lille  
Grenoble  
Rennes

10 juin  
Nantes  
Arras  
Toulouse  
Strasbourg

17 juin  
Bordeaux  
Tours  
Lyon  
Metz

24 juin  
Paris  
Gap

1<sup>er</sup> juillet  
Rouen  
Biarritz

8 juillet  
Montpellier

29 juillet  
Marseille

Soyons  
fièrEs!

Union  
syndicale  
**Solidaires**

# *expressions* **Solidaires**

Cette page propose des informations à travailler et diffuser pour la réflexion et l'action.

# 1 Stoppons la casse !

**Le résultat des élections présidentielles n'a pas donné lieu à des « surprises ». Le scrutin marque la défiance profonde d'une large partie de la population envers les partis politiques.** Et rien n'indique à ce stade sur quelle majorité pourra s'appuyer le nouveau président pour dérouler son programme. Autre fait important et significatif de cette crise profonde, le second tour aura vu, malgré la présence du FN, une abstention importante et en hausse, couplée à un nombre très important de votes blancs ou nuls.

**Deux autres points sont à souligner: le score très important de l'extrême droite, derrière Le Pen, avec le mouvement Debout la France que, pour notre part, nous avons déjà classé de ce côté de l'échiquier politique. Ce score est important tant en pourcentage qu'en nombre de voix. L'ancrage géographique de ce vote suit en partie les zones d'industrialisation pour la plupart en grande difficultés et souligne, si c'était nécessaire, l'importance d'une réponse syndicale.**

**Le second est que, contrairement au précédent scrutin, les forces politiques portant des idées de progrès social, écologiques et anti-austéritaires ont pris l'ascendant à gauche, prenant appui, notamment, sur les aspirations et la dynamique des mobilisations contre la loi travail. À la stricte condition que**

le mouvement social conserve son autonomie cela pourrait modifier le contexte des mobilisations à venir.

**Ce morcellement du paysage politique, on le retrouve aussi dans le paysage syndical et dans le mouvement social en général** et il a eu des conséquences dans la séquence pour construire un appel unitaire le plus large possible autour du premier mai. Il est pourtant indispensable de préparer dès aujourd'hui la riposte sociale, quelle que soit la situation politique car le programme du nouveau président est déjà connu et s'inscrit dans l'accélération des politiques de dérégulation des protections des travailleuses et travailleurs. Le programme des premiers mois est limpide sur ces objectifs: **Nouvelles attaques contre le code du travail** avec la généralisation de l'inversion de la hiérarchie des normes, avec des accords d'entreprise possible sur les salaires, les conditions de travail... et la possibilité pour l'employeur d'organiser un référendum auprès des salarié-es... **Le plafonnement des indemnités prud'homales** aux salarié-es en cas de licenciement abusif! **La généralisation de la Délégation Unique du Personnel** avec la fusion des instances représentatives du personnel (DP, CE, CHSCT). **La mise en coupe réglée de l'assurance chômage** et un contrôle accru des privé-es d'emploi avec suppression des indemnités à la clé.

**Les projets de détricotage du code de travail ne datent pas d'hier et étaient prévus même avant l'adoption de la loi travail.** Macron l'a répété à l'envie, il veut aller vite et plus loin que la loi travail!

Au-delà de ces projets, Macron annonce clairement sa volonté de remise en cause du système des retraites, ce qui viendrait après l'assurance chômage, remettre en cause la protection sociale telle qu'elle est issue du pacte social de l'après-guerre. Il souhaite aussi à cette occasion remettre en cause fondamentalement la place des syndicats.

**En 2016, des millions de personnes étaient dans la rue pendant 6 mois pour lutter contre le projet de loi travail.** Ce projet était la suite des lois Macron et Rebsamen, le nouveau président s'inscrit dans la suite des mesures régressives et de l'attaque aux protections des travailleuses et travailleurs. Pire, après les 49-3, il fait le choix de passer par la procédure des ordonnances en allant encore plus loin dans l'absence de réel dialogue social.

**Le mouvement social a une responsabilité majeure, face à cette marche forcée qui n'a aucune légitimité, construire une riposte importante et imposer un projet de transformation sociale et de progrès!**

# 7<sup>e</sup> congrès de Solidaires : nos débats pour l'action de demain

**Ce congrès va se tenir entre les deux tours des élections législatives avec, en perspective : la remise en cause du droit du travail, de la protection sociale, des retraites et de la place des syndicats, mais aussi un approfondissement dans les faits des lois Macron, Rebsamen et El Khomri. Devant nous aussi le monde tel qu'il va... mal : guerres, oppressions, exploitation des travailleuses et les travailleurs.**

**Dans nos bagages, trois ans de luttes (et avec la loi travail, quelle lutte!) et de travail acharné pour défendre les droits de tous et toutes et continuer à nous construire.**

**Tout le monde ne pourra être là, alors voici un avant-goût du congrès de Saint-Brieuc, du 12 au 16 juin... et susciter l'envie, pour certains-es, d'y venir une prochaine fois ?**

## Un congrès de Solidaires, comment ça marche ?

### Plus de 350 congressistes

Le congrès, c'est d'abord 350 congressistes (dont 36% de femmes), chaque organisation a un nombre de délégués selon sa taille, les Solidaires locaux ont deux représentant-es. Il y aura aussi une quarantaine d'invité-es étranger-es ou d'organisations syndicales et d'associations françaises. Sans oublier les militantes et militants de Solidaires Côtes d'Armor qui sont les hôtes du congrès et y travaillent depuis plusieurs mois. C'est une occasion pour tout-es les participant-es de faire connaissance, de partager les expériences et les moments de débats comme de convivialité.

### Un rapport d'activité

Ce sera d'abord le moment de dresser un bilan des trois années passées, présenté dans le rapport d'activité rédigé par le secrétariat national : c'est un retour sur les actions et les décisions que nous avons prises ensemble dans les bureaux nationaux (où sont représentés les syndicats nationaux et les fédérations) et comités nationaux (avec les Solidaires locaux en plus). Des échanges auront lieu sur ce rapport et un quitus, sous forme de vote, est demandé à la fin du débat.

### Comme faire fonctionner le consensus ?

À Solidaires nous travaillons au consensus. Des textes ont été écrits, puis amendés par de nombreuses structures. Des amendements qui font débat entre les différentes structures de Solidaires sont soumis

à la discussion des commissions, pendant le congrès, sur chaque résolution. Ces commissions s'efforcent de chercher le consensus ; en son absence, un vote a lieu à la majorité simple.

Pour les statuts, il faut l'unanimité des votes des fédérations et syndicats nationaux.

### Comment vote-t-on ?

Chaque organisation de Solidaires a une voix, les syndicats et fédérations forment un collège, les Solidaires locaux un autre, la majorité se faisant au 2/3 des voix de chaque collège. Les statuts ne sont votés que par les structures nationales.

### Un secrétariat national élu en fin de congrès

Le bureau national élira l'équipe d'animation de Solidaires à la fin du congrès. De nouvelles candidatures devraient permettre un renforcement du secrétariat avec la participation d'un plus grand nombre de syndicats et fédérations.

## 3 résolutions et des débats sûrement animés !

### Une résolution internationale

Cette résolution fera le point sur la situation du monde telle que nous la voyons, sur les exigences qui nous animent, la défense de droits que nous pensons universels et un antiracisme qui nous semble de plus en plus fondamental à revendiquer. Elle présente un bilan des liens de solidarité effective que nous avons tissés au cours des années passées et dresse un état des lieux -non exhaustif- de notre travail international et de ses enjeux. La résolution pose notamment la question des moyens d'organiser les luttes et la solidarité au niveau international, à travers la construction de réseaux, dont le Réseau syndical international de solidarité et de luttes. Ce sera donc l'occasion de poursuivre notre réflexion et les débats que ces nombreuses questions peuvent soulever dans Solidaires et de faire connaître la richesse et la variété de nos expériences, ce d'autant plus que nous aurons des invité-es d'organisations étrangères avec lesquels nous travaillons en solidarité.

### Une résolution sur le travail

Les évolutions sont rapides et nous y sommes confronté-es dans toutes les entreprises, comme dans les administrations : digitalisation, aggravation des différences entre salarié-es, entre

types de contrats, entre entreprises, mais aussi modifications de l'organisation, du temps et des conditions de travail. Nous avons voulu nous attacher de façon approfondie à ces évolutions pour mener des analyses plus fines, échanger sur ce qui se passe sur le terrain, améliorer notre socle revendicatif. Les débats sont nombreux : appréciations sur la digitalisation, revendications sur

nos moyens pour nous développer, débattre des priorités, de la meilleure manière de nous renforcer dans les entreprises privées en particulier ? Il s'agira aussi de mieux nous organiser pour la formation syndicale, pour qu'elle bénéficie à tous et toutes et qu'elle permette aux adhérents et adhérentes de profiter de formations communes. Ces discussions ont une grande impor-



## Un peu d'histoire de Solidaires

**1981 : le syndicalisme face à l'arrivée de la gauche au pouvoir...** Après l'arrivée de la gauche au pouvoir, pour peser sur la situation, les responsables de la FGSO (Fédération Générale des Salariés des Organismes

des syndicats issus de la CGT peuvent s'associer avec des syndicats issus de la CFDT. Un autre syndicat, le CRC, qui deviendra SUD Santé sociaux se développe dans les mêmes conditions. En 1989, une très longue grève a lieu aux Finances qui va notamment confirmer l'indépendance du principal syndicat du G10 (le SNUI) par rapport au PS...

un conflit social se développe dans le pays, en opposition au « plan Juppé » (réforme de la Sécurité sociale, des retraites et de l'assurance maladie). La grève est particulièrement forte dans les services publics des transports (SNCF, RATP, etc.). La direction de la CFDT soutient le gouvernement, ce qui va provoquer de fortes tensions en son sein. Des équipes militantes qui pensent que la bataille interne est désormais perdue la quittent et constituent de nouvelles organisations syndicales qui vont souvent prendre l'appellation SUD et qui vont rejoindre le Groupe des Dix...

**1998 : congrès constitutif de l'Union syndicale Groupe des Dix** Les 14 et 15 janvier 1998 se tient le Congrès constitutif de l'Union syndicale Groupe des Dix. Le premier congrès officiel de 1998 entérine donc le fonctionnement au consensus. Malgré les différences de culture entre « les SUD » et « les non SUD », l'ensemble des organisations s'engage dans des orientations communes claires. Ainsi, le Groupe des Dix et plusieurs organisations membres du G10 participent à la création d'AT-TAC en 1998. Une Assemblée générale regroupe 28 G10 locaux montrant la volonté de construire des structures de base locales interprofessionnelles.

**2001 : le G10 devient Solidaires** Le deuxième Congrès se tient en novembre à Créteil. Après des débats, l'adoption de l'identifiant « Solidaires » est acceptée par l'ensemble des organisations nationales. Au cours de ce congrès, nous parvenons à élaborer ensemble des débats d'alternatives dans de nombreux domaines, nous formulons des revendications concrètes partagées et nous sommes souvent d'accord sur les stratégies syndicales à mener, tout ceci par notre fonctionnement au consensus.

**2006 : représentatifs dans la fonction publique** Solidaires obtient la représentativité dans la fonction publique fin 2006 par une décision du Conseil d'Etat, ce qui va nous permettre de siéger au Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'Etat. Les suites de cette première reconnaissance vont être importantes : pour la première

fois, en 2007, Solidaires sera partie prenante des négociations salariales. Cette représentativité nous donne plus de crédibilité auprès des salariés, pas seulement dans les fonctions publiques et nous ouvre enfin les portes des inter-syndicales « Fonctions publiques » puis interprofessionnelles...

**2008 : un syndicalisme revendicatif et internationaliste** Le 4<sup>e</sup> Congrès de Solidaires se tient à Saint-Jean-de-Monts en juin 2008. Ce Congrès est le premier hors Île de France et organisé principalement par une équipe militante locale. La présence de délégations étrangères marque l'engagement international de Solidaires.

**2009 : la place des Solidaires locaux** Un congrès extraordinaire en octobre 2009 acte la place politique donnée aux Solidaires locaux qui ont désormais le droit de vote en Congrès et en Comité national. Le développement de l'Union syndicale Solidaires se fait également par l'ancrage sur le terrain des Solidaires locaux. Ceux-ci sont aussi le lieu d'expérimentation et de mise en pratique de l'activité interprofessionnelle pour les militantes et les militants...

**2012 : une manifestation Solidaires** En mars 2012, Solidaires organise sa première manifestation nationale sous ses propres et seules revendications et couleurs. 5 000 camarades manifestent à Paris. Cette première manifestation apparaît comme un signe de maturité de Solidaires. L'Union syndicale démontre qu'elle peut réussir une initiative par ses propres moyens.

**2013 : constitution du Réseau syndical international de solidarité et de luttes** Fort de son engagement internationaliste, l'Union syndicale solidaires a joué un rôle très actif dans la construction du Réseau syndical international de solidarité et de luttes après la rencontre syndicale internationale en mars 2013 de St-Denis qui a rassemblé plus de 200 militant-es de plus de 60 organisations du monde entier...

l'auto-entrepreneuriat ou sur la sous-traitance... Ce sont ces revendications que nous allons porter ensemble dans les services et les entreprises dans les mois et les années qui viennent. Nous avons publié, après le dernier congrès, un cahier revendicatif qui faisait le point sur nos positions. Nous aurons les moyens, après ce congrès, de publier un tel cahier enrichi des débats.

### Une résolution sur notre fonctionnement

Les discussions vont aussi tourner autour de notre développement actuel, de la représentativité acquise ou à acquérir. Comment mieux utiliser

pour les équipes qui construisent les sections et les Solidaires locaux et pour faire que notre Union interprofessionnelle soit véritablement un soutien pour cette construction.

### Un débat sur les statuts

Les évolutions de notre Union syndicale nécessitent des adaptations, les plus importantes concernent les règles à mettre en place pour faire que les nombreuses structures syndicales qui continuent à se construire le fassent sur des champs de syndicalisation bien distincts. Et aussi pour faire en sorte que notre Union syndicale se renforce juridiquement.

Agricoles et de l'Agro-alimentaire) cherchent l'unité syndicale et finalement prennent l'initiative de contacter d'autres syndicats autonomes et non confédérés. Le 10 décembre 1981, les délégations de dix organisations syndicales « autonomes » se retrouvent dans une même salle pour la première fois...

### 1989 : contacts du Groupe des Dix (G10) avec SUD-PTT

Le Groupe des Dix (G10) contacte SUD-PTT qui vient de se créer suite à l'exclusion de militant-es de la CFDT Poste et télécommunications. La « greffe » avec SUD-PTT va prendre, marquant ainsi le fait que

### 1994 : le syndicalisme et le mouvement social, une unité indispensable

Plusieurs syndicats du Groupe des Dix (dont SUD PTT, le SNUI, CRC Santé Sociaux, etc.) ont participé, en 1993, avec des équipes militantes de la gauche de la CFDT, de la FSU, quelques unes de la CGT, et des associations, à la création du mouvement Agir Ensemble Contre le Chômage (AC!). Au printemps 1994, plusieurs Marches sillonnent l'ensemble de la France et convergent sur Paris clamant « Un emploi, c'est un droit ; un revenu, c'est un dû »...

**Décembre 1995 : un conflit social majeur...** En décembre 1995,

voir : <https://solidaires.org/-Solidaires-en-11-dates->

## Saint-Brieuc du 12 au 16 juin 2017



image : extrait d'une affiche de mai 68

### 3 questions à :

## Vies volées

### Pourquoi Vies Volées et quel a été son combat ?

— Le 17 juin 2007, Lamine Dieng était torturé jusqu'à ce que mort s'en suive par des policiers du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Maintenu face contre terre, les 300 kg des policiers agenouillés sur lui, tandis qu'il avait les chevilles sanglées et les mains menottées... Les expertises médicales disent : « Asphyxie mécanique par suffocation, suffocation due à l'appui facial contre le sol avec pression du sommet de la tête », les auteurs du crime, identifiés, ont bénéficié de 10 ans d'impunité. Le Juge d'instruction refuse la reconstitution sur la scène de crime, les meurtriers sont entendus sous le statut de témoins assistés, disparition d'indices, instructions sans fin... et non lieu. L'appareil judiciaire nie la responsabilité de ces policiers. Sa famille a dès le début appelé à la mobilisation pour obtenir la vérité et la justice. Elle a créé Vies Volées en liaison avec Stolen Lives, une association aux États-Unis menant le même combat, pour proposer aide, soutien et coordination aux autres familles de victimes de crimes commis par des policiers ou des gendarmes. Pendant des années, on voyait Vies Volées, de Grasse à Clermont-Ferrand, des Antilles à la région parisienne, à la rencontre de ces familles et pour faire entendre leurs voix.

### Comment unifier les luttes contre la violence policière à l'encontre des quartiers populaires et des mouvements sociaux ?

— Longtemps, la violence meurtrière de l'appareil de répression a ciblé particulièrement les populations considérées comme « non-blanches » des quartiers populaires sans que le mouvement social ne proteste massivement. Même des massacres d'envergure tels celui perpétré contre une manifestation

algérienne pacifique à Paris en 1961, ou celui de 1967 en Guadeloupe suite à une grève, n'ont reçu comme écho qu'un long silence assourdissant. Les choses ont commencé à évoluer grâce au travail d'associations comme le Mouvement pour l'Immigration et les Banlieues et ensuite Vies Volées et plus encore avec l'assassinat de Rémi Fraisse par un gendarme et la répression qu'a subi le mouvement contre la loi Travail. La participation plus nombreuse à la marche du 19 mars de cette année pour la justice et la dignité en a été l'expression. Pour unifier les luttes contre les violences policières, nous devons faire une campagne d'envergure contre le racisme et tout ce qui divise les classes populaires et les mouvements sociaux. Nous devons expliquer qu'un assassinat commis par un policier ou un gendarme concerne tout le monde, c'est aussi un assassinat de la démocratie (nous en sommes à environ 15 par an). Tout le monde doit s'intéresser systématiquement à la répression, même s'il n'en est pas directement la cible, se mobiliser de façon solidaire les uns des autres, se rapprocher sans paternalisme ni condescendance, c'est le même ennemi qui nous tue.

### Dix ans après le meurtre de Lamine, que comptez-vous faire ?

— Le prochain événement que nous organisons se déroulera le 17 juin 2017, pour commémorer les 10 ans de la mort de Lamine : rdv le 17 juin devant le 58 rue des Amandiers, métro Père Lachaise. Au programme : 10h30, projection vidéo, 12h conférence de presse, 14h marche, 18h concert de soutien. Nos moyens sont quasi inexistantes, nous cherchons donc de l'aide pour que la famille de Lamine puisse aller en Cour de cassation, même si elle ne se fait aucune illusion (le pot commun : #10ansLamine). **Nous soutenons aussi une pétition : #contrelapeinedemort** qui existe de fait en France. Nous aimerions contribuer à ce que cette 10<sup>e</sup> année devienne une année de la généralisation de la prise de conscience que les crimes de policiers ou de gendarmes sont des crimes d'État, car l'expérience des familles des victimes montre ces criminels-là sont systématiquement soutenus par l'ensemble des institutions. Nous aimerions aider à ce que la lutte contre ces crimes institutionnels se généralise et se coordonne dans l'ensemble du pays.

## infos solidaires

### Un nouveau chantier sur La petite Boîte À Outils, « L'amiante une lutte d'aujourd'hui »



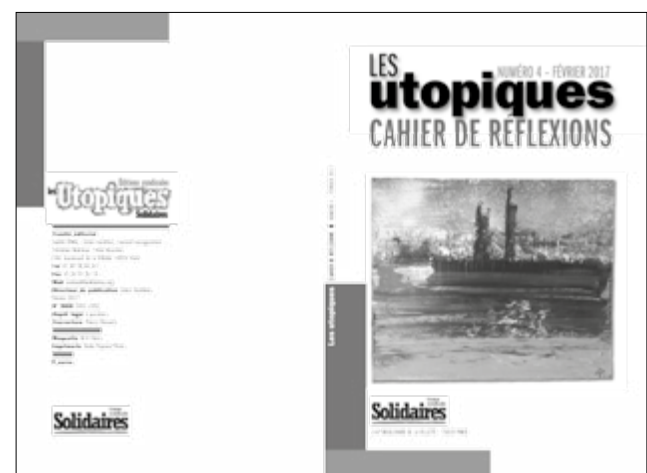
Le scandale de l'amiante continue. Les travailleur-euses restent exposés sans le savoir car ce matériau cancérigène est encore présent dans des milliers de bâtiments, disséminé des sols aux plafonds. De nouvelles victimes risquent de s'ajouter aux 3 000 à 4 000 terrassé-es chaque

année en France. Il est temps d'agir collectivement pour prévenir le risque et condamner les responsables, ce chantier est là pour donner des pistes pour agir. Cf. dans la rubrique « Chantiers » du site Solidaires « La petite Boîte À Outils » : <http://la-petite-boite-a-outils.org>.

### Souscription de solidarité avec les Zapatistes

Soutenons le système de santé autonome zapatiste. Une délégation devrait se rendre en territoire zapatiste à l'été 2017, et nous envisageons d'apporter une aide financière et matérielle aux communautés pour leurs projets de santé. Solidaires lance une souscription nationale en 2017 pour aider concrètement la Clinique de la femme avec du matériel médical

et gynécologique et des médicaments qui leur font défaut. Pour la construction de l'autonomie et de la transformation sociale ! Chèque à l'ordre de Solidaires sont à renvoyer à : Solidaires (Chiapas) 144 Bd de la Villette 75019 Paris. Pour en savoir plus : <https://www.solidaires.org/Solidarite-avec-les-Zapatistes-dans-la-construction-de-l-autonomie-et-de-la>



### Abonnez-vous, diffusez, utilisez Les Utopiques !

Les Cahiers de réflexion Les Utopiques paraissent depuis mai 2015 ; s'y mêlent des articles théoriques et des contributions se référant à des expériences concrètes. L'ensemble construit une réflexion syndicale, autonome et indépendante, destinée à nourrir l'action des syndiqué-es et les débats de leurs structures. Enseignements de luttes, construction interprofessionnelle, autogestion, évolution du droit, féminisme, écologie, antiracisme, antifascisme, histoire du mouvement ouvrier... les thèmes

sont nombreux. En ouvrant le dossier de l'unité syndicale, le n°4 veut réfléchir à comment dépasser les divages qui freinent nos luttes et jouent contre notre camp. Des propositions sont avancées ; elles ne prétendent pas clore le débat, mais s'appuient sur les réalités d'aujourd'hui, examinées à l'aune d'expériences passées. Sur le site [www.lesutopiques.org](http://www.lesutopiques.org) : articles déjà parus, abonnement, commande de numéros... [lesutopiques@solidaires.org](mailto:lesutopiques@solidaires.org).

### Expressions solidaires

Journal bimestriel édité par l'Union syndicale Solidaires  
Rédaction : 144 bd de la Villette  
75019 Paris

Téléphone : 01 58 39 30 20  
Fax : 01 43 67 62 14  
[contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)

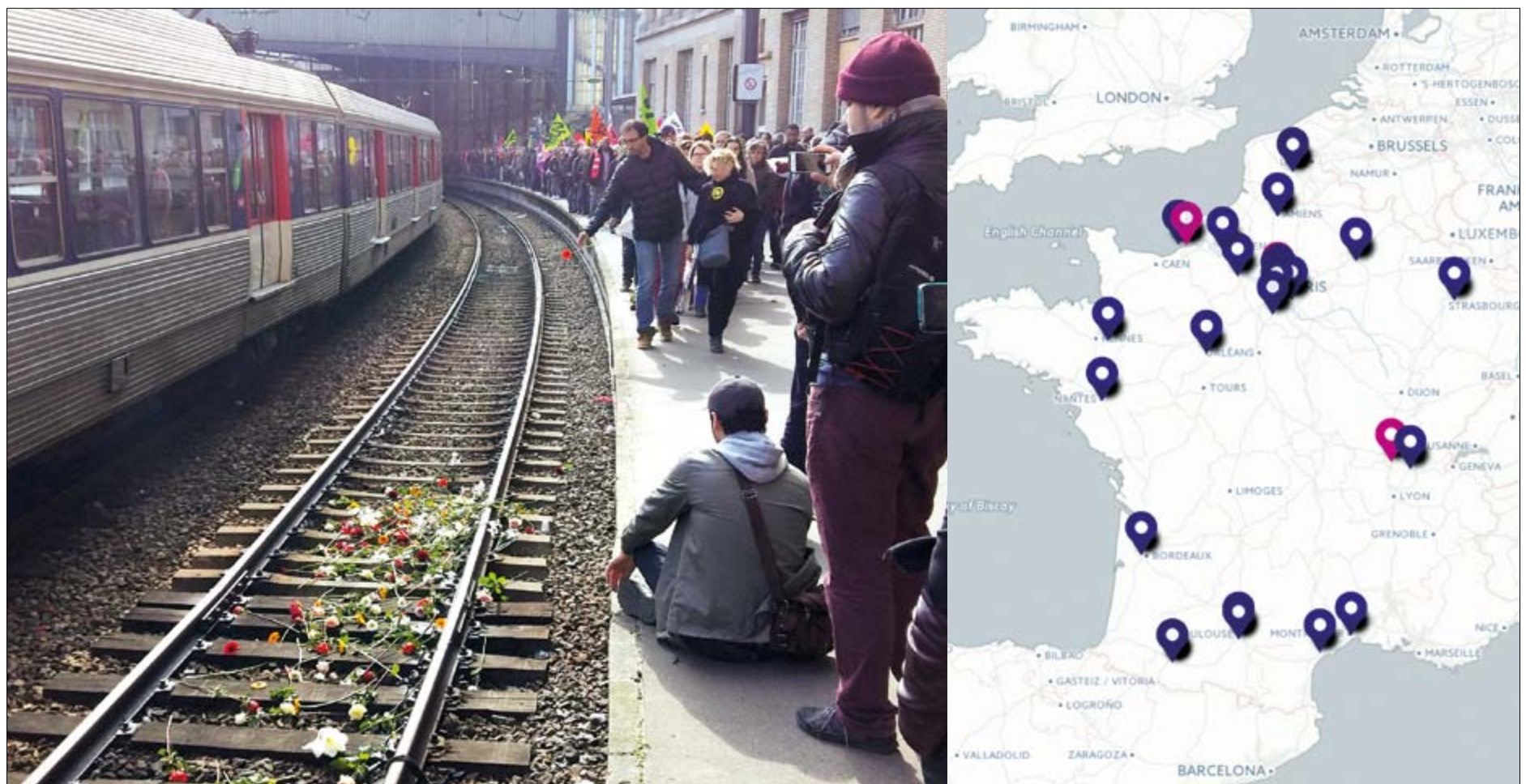
Directrice de publication :  
Cécile Gondard-Lalanne

N° CPPAP : 1 008 S 05397  
Dépôt légal : à parution

Imprimerie : Rotographie,  
Montreuil-sous-Bois (93)

IMPRIM'VERT®

Graphisme : Atelier Du Bonjour



## Solidaires met en place une carte des suicides au travail

**À Édouard et à celles et ceux qui perdent leur vie en essayant de la gagner.**

Solidaires lutte depuis toujours pour rendre visible les atteintes à la santé des travailleuses et travailleurs.

Partout les directions d'entreprises cherchent, au contraire, à rendre invisibles les suicides liés au travail. C'est le cas à la SNCF, à l'APHP, à La Poste, dans de trop nombreuses entreprises, petites et grandes avec parfois aucune équipe syndicale.

Après les suicides d'une infirmière à l'hôpital Cochin, le 7 mars, et d'un cheminot, le 10 mars

à la gare St Lazare, Solidaires a décidé de les recenser et de les rendre public sur une carte. Nous allons procéder à cette mise en visibilité avec vous !

Nous invitons les équipes syndicales, les salarié-e-s et militant-e-s qui ont connaissance d'un suicide lié au travail à nous en informer en remplissant un court formulaire en ligne sur notre site des conditions de travail, la-petite-boite-a-outils.org. Le formulaire est en ligne, simple et rapide à remplir, il est accessible sur cette page : <http://la-petite-boite-a-outils.org/chantiers/informer-dun-suicide-lie-au-travail>.

Il suffit d'y enregistrer les informations sur le lieu, la date avec un lien, une source l'ayant

rendu public (communiqué ou tract syndical, articles de presse, etc.) et nous les mettrons en ligne sur la carte.

Au fur et à mesure de l'agrégation des données, nous établirons aussi des éléments permettant de mettre en visibilité les secteurs, périodes et régions concernés. Sont aussi intégrées les tentatives de suicide. Toutes les données connues depuis une dizaine d'années peuvent nous être transmises.

Sur notre site, nous avons aussi élaboré et construit des outils qui sont à disposition des équipes syndicales, des salarié-e-s et des militant-e-s comme par exemple les fiches outils « Agir syndicalement lorsqu'un-e collègue se

suicide ou tente de se suicider », « Pressions et répressions sur les militant-es syndicaux » et « Pressions au travail : quand des collègues "pètent les plombs" » ainsi que des fiches comme, par exemple, celle sur le harcèlement moral individuel.

Pour construire des actions syndicales et pour nos équipes militantes, les nombreuses formations « santé et conditions de travail » mises en place dans de nombreux solidaires locaux sont des outils indispensables.

**Il est indispensable aujourd'hui de rendre visible les suicides liés au travail, il est temps pour nous toutes et tous d'agir pour ne plus perdre sa vie à la gagner.**

## Appel à témoignages : Film sur la lesbophobie, la transphobie, l'homophobie au travail et dans le syndicat

Un projet à l'initiative de la commission **Genres et sexualités** de l'Union syndicale Solidaires dans le cadre du CEFI.

**Le film que nous vous proposons de réaliser ensemble** est un film de 15 mn à des fins de formations internes à Solidaires, et sa mise en clip pour une diffusion publique sur internet. Nous recherchons 5 personnes à interviewer de toute la France sur les questions LGBT au travail et dans le syndicat.

**Nous cherchons à y restituer la diversité** de nos réalités. Le casting se veut donc large et inclusif. Car nous le savons et le vivons : pour beaucoup l'expérience LGBT se cumule avec d'autres oppressions (sexistes, économiques, racistes voire islamophobe...).

**Il s'agit donc de récolter des paroles liées aux violences visibles des discriminations** (insultes, mises à l'écart, refus de promotion, licenciement...) mais aussi des témoignages sur les conséquences de l'invisibilité, de la clandestinité (et sans jugement) de bon nombre d'entre nous sur leur lieu de travail et/ou dans le syndicat. L'anonymat peut être préservé, tout en assurant une belle esthétique !



image de la rédaction

Alexandra Dols est la réalisatrice que nous avons choisi pour ce film. Elle est réalisatrice de documentaires : *Moudjahidate* (2008) sur les engagements de femmes pour l'Indépendance de l'Algérie et *Derrière les fronts : résistances et résiliences en Palestine* (2016) sur les conséquences psychologiques de l'occupation et les outils pour y faire face et résister. Pour la joindre :

**[filmsolidaire@yahoo.com](mailto:filmsolidaire@yahoo.com)**

« J'ai hâte de vous lire et de vous rencontrer, de fabriquer ensemble cet outil filmique de rassemblement et de renforcement face aux oppressions. » Alexandra

NB : cet appel est ouvert pour une première rencontre du 19 au 21 juin, puis en août. Les tournages sont prévus pour sept/oct 2017.

NB : si vous n'êtes pas à l'aise avec les longs mails, n'hésitez pas à demander mon téléphone.

NB : si vous avez envie de me contacter uniquement pour partager votre expérience sans être sûres de vouloir être filmé-es, n'hésitez pas !